

ATLAS

des populations immigrées en **Guyane**

**Edition
2006**



Carte de la Guyane





D'une superficie de 86 504 km², la Guyane est la plus grande des régions françaises. Elle possède 300 km de côtes, 520 km de frontières avec le Suriname et 700 km avec le Brésil. C'est également la région française dont la population progresse le plus vite, grâce à la conjonction d'un taux de natalité élevé et d'un solde migratoire excédentaire.

La population guyanaise est le fruit de vagues d'arrivées successives qui ont produit une société véritablement pluriculturelle. Si les Chinois et les Saint-Luciens se sont installés en Guyane depuis le 19^e siècle, c'est-à-dire bien avant la loi du 19 mars 1946 qui en fait l'un des quatre départements d'outre-mer, la Guyane connaît depuis quelques années une augmentation significative du nombre d'Haïtiens et de Surinamiens, liée aux troubles politiques que traversent les pays de la région.

Ces mouvements de population contribuent, aujourd'hui, comme hier, au dynamisme social, économique et culturel de la région ; ils posent en outre un certain nombre de questions auxquelles les pouvoirs publics se doivent de répondre avec une volonté réaffirmée de cohésion sociale.

L'action publique ne peut s'envisager sans le développement d'une connaissance fine des sujets abordés. Cette connaissance nourrit nécessairement le processus de décision et conditionne également les possibilités d'évaluation des politiques. L'Atlas des populations immigrées en Guyane, fruit d'une initiative conjointe de l'ACSE et de l'INSEE constitue à cet effet un outil précieux.

L'Atlas des populations immigrées en Guyane se veut un document de synthèse et de référence au sujet des populations immigrées. Il a pour objectif la compréhension de phénomènes complexes et l'aide à la décision des acteurs privés et publics.

Le Préfet de la région Guyane

Jean-Pierre LAFLAQUIERE

Fruit d'une collaboration entre la Direction interrégionale Antilles-Guyane de l'Insee et l'ACSE, l'Atlas des populations immigrées en Guyane est une photographie objective des réalités démographiques et socio-économiques de l'immigration dans la région.

Que sait-on des personnes immigrées de la région ? Qui sont-elles ? D'où viennent-elles ? Quelles sont leurs conditions de vie ? Cet atlas a pour vocation d'apporter des réponses à ces questions.

Avec 41 600 immigrés recensés en 1999, soit 27 % de la population régionale, la Guyane est la région française où la présence immigrée est la plus forte.

Disposant d'un large espace inhabité, la Guyane a très tôt cherché à attirer des immigrants pour peupler son territoire. Or, jusqu'au début des années 1960, elle en attira peu : son histoire se caractérise au contraire par un peuplement difficile et insuffisant.

Après une immigration chinoise et saint-lucienne très ancienne, la Guyane a connu une diversification de ces flux migratoires. En 1999, les trois-quarts des immigrés sont natifs du Suriname, d'Haïti ou du Brésil.

La population immigrée connaît des conditions de vie globalement plus difficiles que celles de l'ensemble de la population régionale, même si ce constat mérite d'être nuancé en fonction de critères comme l'ancienneté de l'immigration, l'âge, le bagage scolaire.

Fondé sur l'exploitation et l'analyse des données du recensement de 1999, tout en profitant des tendances qui se dessinent à partir du recensement annuel instauré depuis, l'Atlas constitue un outil de connaissance, de réflexion et d'aide à la décision. Il sera utile à l'ensemble des acteurs publics et privés intervenant dans le champ de l'intégration et de la lutte contre les discriminations en raison de l'origine raciale. Il a aussi pour objectif de présenter, à l'échelle nationale comme régionale, une réalité souvent méconnue du grand public.

Le Directeur de l'action éducative
et de la solidarité de l'ACSE



Kaïs Marzouki

Le Directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane



René Jean



→ Atlas des populations immigrées en Guyane

Quelques tendances récentes	p 4
Qui est étranger, qui est immigré ? Quelques définitions	p 5
Les populations immigrées en Guyane Présentation	p 6
Qui sont les immigrés ? Origine géographique	p 10
Où vivent les immigrés ? Localisation sur le territoire	p 13
Comment vivent les immigrés ? Mode de vie et logement	p 15
Éducation et formation Niveau d'études et diplômes	p 19
La population active immigrée Activité et emplois	p 22
Bibliographie	p 27

→ Quelques tendances récentes à partir du nouveau recensement

Les deux premières enquêtes annuelles du nouveau recensement de la population ont permis de produire une nouvelle estimation de population pour la Guyane : au 1^{er} janvier 2005, la région comptait 191 000 habitants.

Ces deux enquêtes permettent de dégager quelques tendances, qui resteront à confirmer : le rythme de croissance de la population immigrée aurait augmenté, passant de 2 % par an en moyenne entre 1990 et 1999 à environ 4 % par an entre 1999 et 2005. Le nouveau recensement est conçu pour produire au bout d'un 1^{er} cycle de 5 ans des données annuelles très détaillées comme, par exemple, celles relatives à la population immigrée, qui ne seront définitives qu'à la fin du cycle.

En 2005, les immigrés représenteraient environ 29 % de la population, contre 27 % en 1999. La part des immigrés dans la population retrouverait sensiblement le même niveau qu'en 1990 (30 %).

C'est pour les immigrés natifs du Brésil que la croissance a été la plus forte : les Brésiliens représenteraient désormais un quart des immigrés, contre 1/6^{ème} en 1999. Les immigrés surinamais forment toujours le groupe le plus important, avec 1/3 des effec-

tifs. Inversement, l'effectif d'immigrés chinois et saint-luciens a diminué.

Par ailleurs, la présence d'Africains s'est étoffée au cours de cette période, avec une augmentation de 60 % de l'effectif. S'il y a globalement de plus en plus d'immigrés natifs d'Amérique du Sud, de la Caraïbe et du continent africain, le nombre d'immigrés venus des autres régions du monde (Europe, Asie) est en diminution.

La proportion de femmes parmi les immigrés s'est maintenue à 51 % entre 1999 et 2005, après avoir fortement augmenté dans les années 1990, où les arrivées étaient essentiellement féminines. Depuis 1999 l'effectif d'hommes et de femmes parmi les nouveaux arrivants semble s'être équilibré.



Qui est étranger, qui est immigré ?

→ Quelques définitions

Qui est étranger ?

Est étrangère *toute personne résidant en France qui n'a pas la nationalité française.*

Un étranger peut, en fonction des possibilités offertes par la législation, acquérir la nationalité française : il devient français par acquisition.

La population étrangère est donc définie en fonction du seul critère de nationalité : elle regroupe toutes les personnes de nationalité étrangère qu'elles soient ou non nées à l'étranger. Un étranger n'est donc pas nécessairement un immigré : il peut être né en France.

nalité et de lieu de naissance. Après son arrivée sur le territoire français, cette personne peut devenir française mais sera toujours comptée comme immigrée.

Un immigré n'est donc pas forcément étranger : il peut être français par acquisition.

Inversement, les personnes nées françaises à l'étranger et les enfants nés en France de parents immigrés ne sont donc pas des immigrés.

La qualité d'immigré est liée à la situation de l'individu au moment de sa naissance. En revanche, la nationalité d'un individu peut changer.

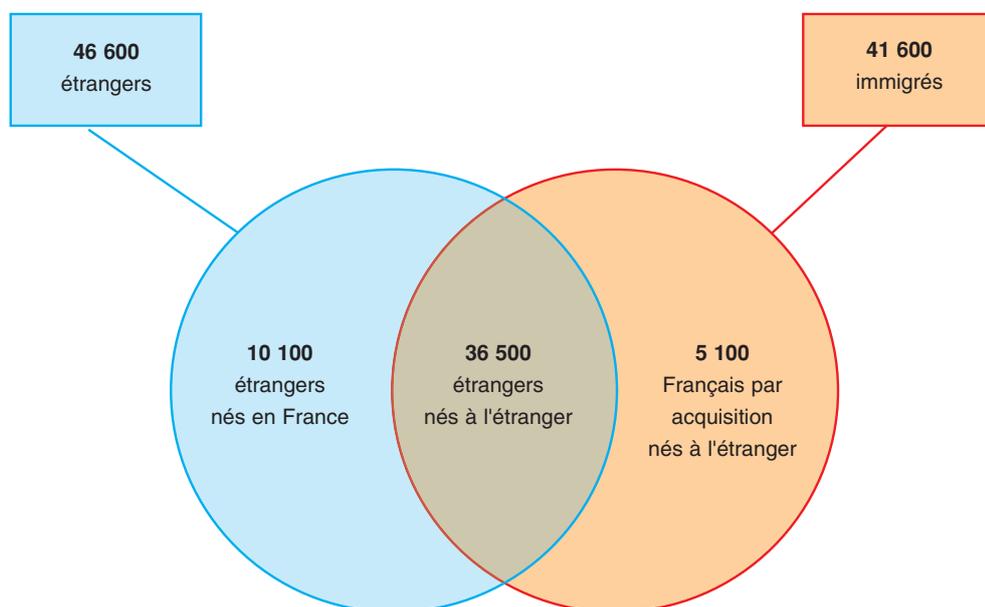
En 1999, on dénombre 46 600 étrangers et 41 600 immigrés en Guyane

Qui est immigré ?

Est immigrée *une personne née étrangère à l'étranger et qui réside en France.* Un immigré est défini par un double critère de nationalité et de lieu de naissance.

Les populations immigrées et étrangères ne se confondent donc pas mais elles ont toutefois des individus en commun : les personnes nées à l'étranger possédant une nationalité étrangère.

Immigrés et étrangers en Guyane en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Les populations immigrées en Guyane

Une mosaïque originaire de 139 pays

Les immigrés guyanais proviennent de 139 pays différents. Aux Antilles, la Guadeloupe accueille des natifs de 138 pays, et la Martinique, moins concernée par l'immigration, de 115 pays.

27 % de la population est immigrée

Population par nationalité en 1999

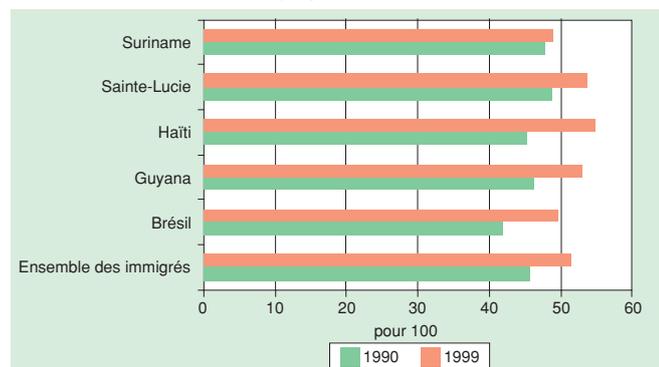
	Français de naissance	103 870	66,3 %	
	dont nés en France	100 653	64,2 %	
	nés à l'étranger	3 217	2,1 %	
Français	Français par acquisition	6 344	4,0 %	
110 214	dont nés en France	1 239	0,7 %	
70,3 %	nés à l'étranger	5 105	3,3 %	Immigrés
Étrangers	Étrangers	46 576	29,7 %	41 649
46 576	dont nés à l'étranger	36 544	23,3 %	26,6 %
29,7 %	nés en France	10 032	6,4 %	
Ensemble de la population		156 790	100,0 %	

Lecture : 3,3 % de la population guyanaise est constituée de personnes nées à l'étranger et devenues françaises par acquisition.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Plus de femmes que d'hommes parmi les immigrés

Part des femmes en 1990 et 1999 selon le pays de naissance



Lecture : en 1999, 49 % des immigrés natifs du Suriname sont des femmes.

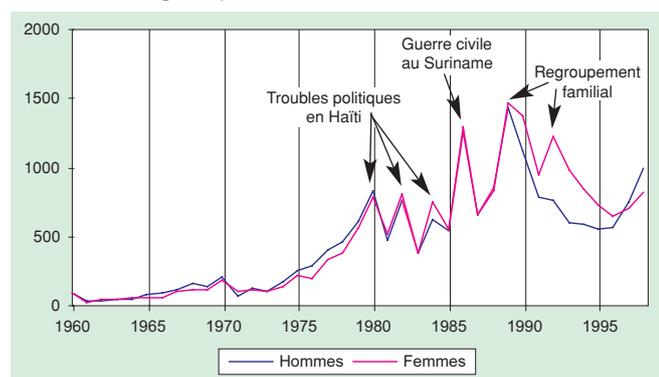
Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

La population immigrée se féminise

La population immigrée est majoritairement féminine en 1999 : 51 % contre 46 % en 1990. Les mesures favorisant la politique de regroupement familial sont à l'origine de cette évolution. A l'immigration de main d'œuvre a succédé l'immigration familiale dans les années 80. Les immigrés arrivés en Guyane entre 1990 et 1999 sont majoritairement des femmes.

Les nouveaux immigrés sont majoritairement des femmes

Année d'arrivée en Guyane selon le sexe des immigrés présents au recensement de 1999



Lecture : 700 femmes immigrées présentes en Guyane en 1999 sont arrivées en 1995.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

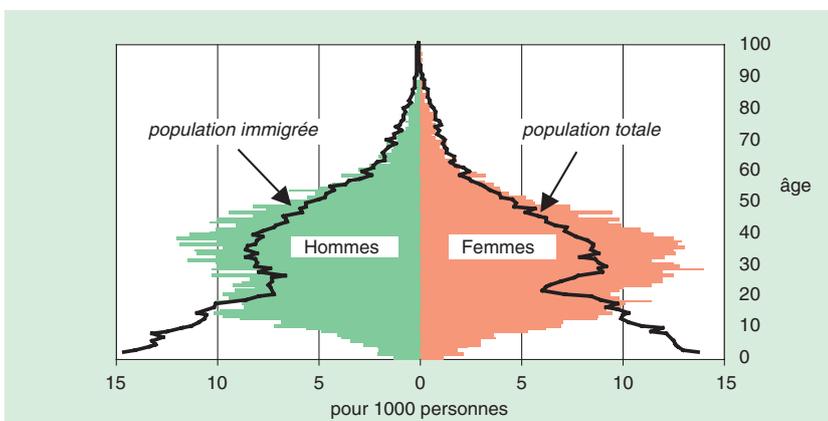
De nombreux adultes actifs

En Guyane, la moyenne d'âge des immigrés est nettement supérieure à celle de l'ensemble de la population : elle est de 33 ans contre 27 ans. Par définition, les jeunes sont peu nombreux car les enfants d'immigrés nés en France ne sont pas des immigrés. La proportion de moins de 25 ans n'est que de 32 % pour les immigrés, contre 50 % pour l'ensemble de la population. En revanche, il y a proportionnellement plus de personnes aux âges

Les populations immigrées en Guyane

Moins de jeunes et plus de personnes d'âge actif chez les immigrés

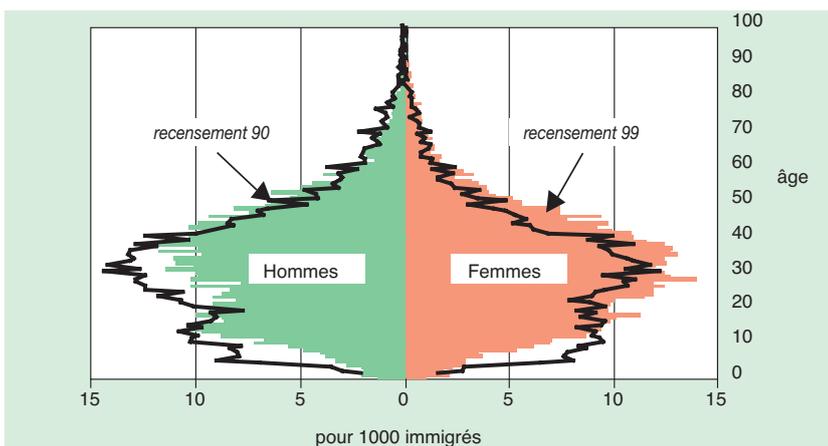
Structure par sexe et âge de la population immigrée et de l'ensemble de la population en 1999



Lecture : sur 1000 immigrés, il y a 12 hommes de 39 ans.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Augmentation de 40% de l'effectif des 45 ans et plus

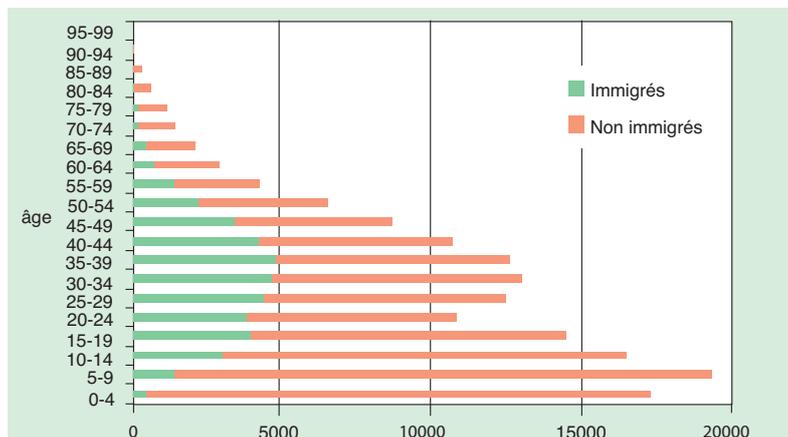
Structure par sexe et âge de la population immigrée en 1990 et en 1999



Lecture : sur 1000 immigrés, il y a près de 13 hommes de 34 ans au recensement de 1990.
Source : Insee - Recensements de la population 1990 et 1999.

Entre 30 et 39 ans, 37 % d'immigrés

Effectifs d'immigrés et de non immigrés par âge quinquennal en 1999



Lecture : sur les 10 900 personnes de 20 à 24 ans, 4 000 sont des immigrés.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

actifs : huit immigrés sur dix ont entre 15 et 64 ans, contre six personnes sur dix dans la population régionale. Cette proportion a augmenté de sept points entre 1990 et 1999 compte tenu de l'arrivée de femmes en âge de travailler pendant cette période.

Vieillessement de la population immigrée

Contrairement à la population régionale, la population immigrée a nettement vieilli entre 1990 et 1999, en dépit des arrivées importantes de jeunes et des retours au pays de personnes plus âgées. Le nombre de moins de 25 ans a diminué de 3 % alors que l'effectif des 45-59 ans a augmenté de 73 % et celui des plus de 60 ans de 39 %. Le vieillissement des personnes arrivées en nombre important pendant les années 80 et la politique d'immigration, plus restrictive dans les années 90, expliquent ce phénomène.

La nationalité française pour 12 % des immigrés

En 1999, 12 % des immigrés en Guyane ont acquis la nationalité française, soit 5 100 personnes. Ils sont 36 % en France métropolitaine, 40 % en Martinique et 19 % en Guadeloupe. Cet écart peut s'expliquer par le caractère récent des grandes vagues d'immigration ; l'acquisition de la nationalité française nécessite plusieurs années de résidence en France³.

3 - Pour obtenir la nationalité française, il faut :
- d'une part résider en France de manière habituelle et continue avec sa famille (conjoint, enfants mineurs) depuis cinq ans et y avoir la source principale de ses revenus pendant cette période, notamment au moyen d'une activité professionnelle ;
- et d'autre part, posséder un titre de séjour.

30 ans d'immigration en Guyane

La Guyane abrite, depuis plusieurs décennies, une forte proportion d'immigrés. Dès le début des années 80, la part des immigrés dans la population est supérieure à 25 %. Un maximum est atteint au recensement de 1990, avec l'afflux des réfugiés (dits « personnes provisoirement déplacées ») fuyant la guerre civile au Suriname (1982-1992). La population guyanaise compte alors 30,4 % d'immigrés.

L'immigration se féminise, signe du passage progressif d'une immigration de travail à une immigration plus familiale : on dénombrait 59 % d'hommes parmi les immigrés en 1974, contre moins de 49 % en 1999.

La concentration géographique des arrivées s'accroît : les sept principales nationalités représentaient moins de 83 % des immigrés en 1974, contre 92 % en 1999. La présence des natifs du Suriname se renforce considérablement pendant la guerre civile : elle double entre 1982 (16 %) et 1990 (38 %), et se stabilise à un tiers des immigrés depuis 1999. L'immigration haïtienne représentait 29 % du total en 1982, pour 28 % en 1999. À l'inverse, l'immigration sainte-lucienne décroît fortement : les natifs de Sainte-Lucie représentaient 27 % des immigrés en 1974, et 3 % seulement en 1999. L'immigration brésilienne enfin, varie sur la période. Elle représentait près d'un immigré sur quatre en 1974, une proportion en baisse sensible dans les années 80 et 90 (18 % en 1982, 15 % en 1990 et 17 % en 1999).

	1974	1982	1990	1999	2005 *
Ensemble de la population	57 348	73 012	114 808	156 790	191 000*
Nombre d'immigrés	6 412	18 803	34 923	41 649	55 390*
Part des immigrés dans la population (en %)	11,2	25,8	30,4	26,6	29,0*
Les immigrés : répartition par sexe (en %)					
Hommes	59,0	56,2	54,3	48,7	
Femmes	41,0	43,8	45,7	51,3	
Les immigrés : nationalité au recensement (en %)					
Étrangers	88,6	83,1	91,6	87,7	
Français	11,4	16,9	8,4	12,3	
Les immigrés : pays de naissance (en %)					
Suriname	19,4	15,9	38,2	33,1	
Haïti	7,4	29,0	24,0	28,2	
Brésil	24,2	17,9	15,5	16,8	
Guyana	nd	4,7	5,6	5,8	
Sainte-Lucie	26,7	10,0	4,3	3,0	
Chine	4,9	2,3	2,4	3,1	
Laos	nd	4,2	2,3	1,9	
Ensemble de ces pays	82,6	84,0	92,4	91,8	
Autres pays de naissance	17,4	16,0	7,6	8,2	
Ensemble des immigrés	100,0	100,0	100,0	100,0	

Source : Insee, Recensements de la population.

*données estimées. Les résultats des enquêtes de recensements 2004 et 2005 ne permettent pas encore de préciser les répartitions par sexe, nationalité ni pays de naissance.

Qui sont les immigrés ?

→ Origine géographique

Disposant d'un large espace inhabité, la Guyane a très tôt cherché à attirer des immigrés pour peupler son territoire. Or, jusqu'au début des années 1960, elle en attira peu : son histoire se caractérise au contraire par un peuplement difficile et insuffisant.

Les immigrés chinois et saint-luciens furent les premiers à s'implanter, dès la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Les Brésiliens, venus en Guyane à partir du milieu des années 1960, représentent moins de 17 % des immigrés. D'immigration plus récente, les Surinamais et les Haïtiens forment les deux premières communautés immigrées de Guyane, depuis leurs arrivées en nombre dans les années 1980. Plus de 6 immigrés sur 10 en sont originaires.

9 immigrés sur 10 sont originaires d'Amérique du Sud ou de la Caraïbe

Population immigrée par pays de naissance en 1999

Pays de naissance	Ensemble des immigrés (en effectifs)	Part dans la population immigrée (en %)	dont acquisition de la nationalité française	
			(en effectifs)	(en %)
Amérique (1)	37 587	90,2	3 730	9,9
Amérique du Sud (2)	37 472	90,0	3 710	9,9
Dont :				
Suriname	13 789	33,1	823	6,0
Haïti	11 726	28,2	951	8,1
Brésil	6 987	16,8	612	8,8
Guyana	2 403	5,8	368	15,3
Sainte-Lucie	1 255	3,0	736	58,6
Autres pays d'Amérique du Sud (2)	1 312	3,2	220	16,8
Amérique du Nord (1)	115	0,3	20	17,4
Asie	2 540	6,1	965	38,0
Dont :				
Chine (rép. Pop)	1 283	3,1	259	20,2
Laos	802	1,9	486	60,6
Europe	980	2,4	192	19,6
Dont :				
Belgique	130	0,3	5	3,8
Italie	118	0,3	20	16,9
Afrique	542	1,3	218	40,2
Dont :				
Algérie	83	0,2	32	38,6
Total	41 649	100,0	5 105	12,3

(1) y compris l'Océanie (8 immigrés)

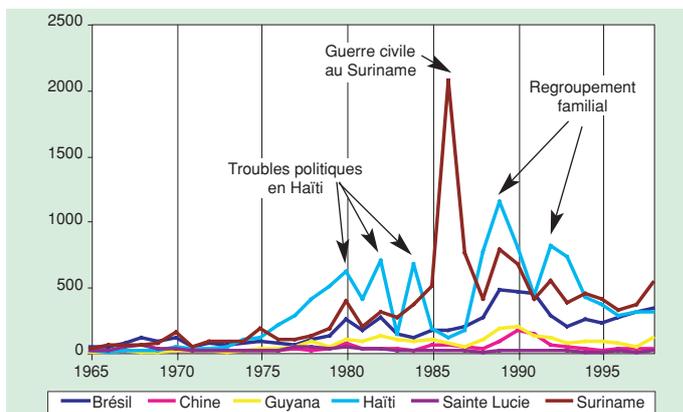
(2) y compris l'Amérique Centrale et la Caraïbe.

Lecture : 33,1 % des immigrés sont natifs du Suriname, et 6 % d'entre eux ont acquis la nationalité française.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Plus de 15 000 arrivées dans les années 80

Année d'arrivée en Guyane selon le pays de naissance des immigrés présents au recensement de 1999



Lecture : 1 100 immigrés natifs d'Haïti, résidant en Guyane en 1999, sont arrivés en 1989.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

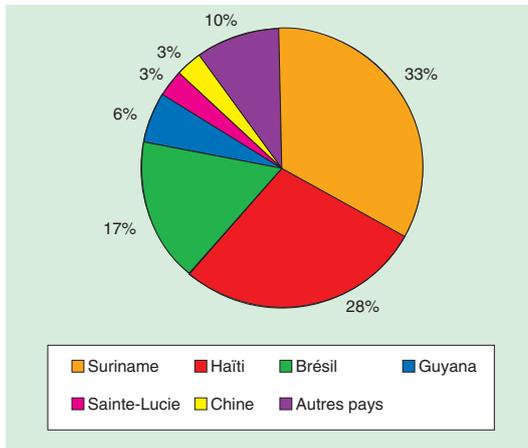
Un immigré sur trois est natif du Suriname

Si l'immigration des Surinamais est récente, elle représente pourtant la communauté immigrée la plus importante de Guyane, soit 13 800 personnes et un tiers des immigrés en 1999. La moitié d'entre eux sont arrivés pendant les années 80, lorsque leur pays est devenu le théâtre d'une guerre civile. Depuis le règlement du conflit en 1992, leur nombre est resté stable. Toutefois, les mouvements de population n'ont pas cessé car 4 200 Surinamais sont venus s'installer en Guyane entre 1990 et 1999. On peut donc estimer qu'un nombre à peu près équivalent en est

Qui sont les immigrés ?

Les trois-quarts des immigrés sont natifs du Suriname, d'Haïti ou du Brésil

Population immigrée par pays de naissance en 1999



Lecture : sur 100 immigrés, 33 sont natifs du Suriname.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

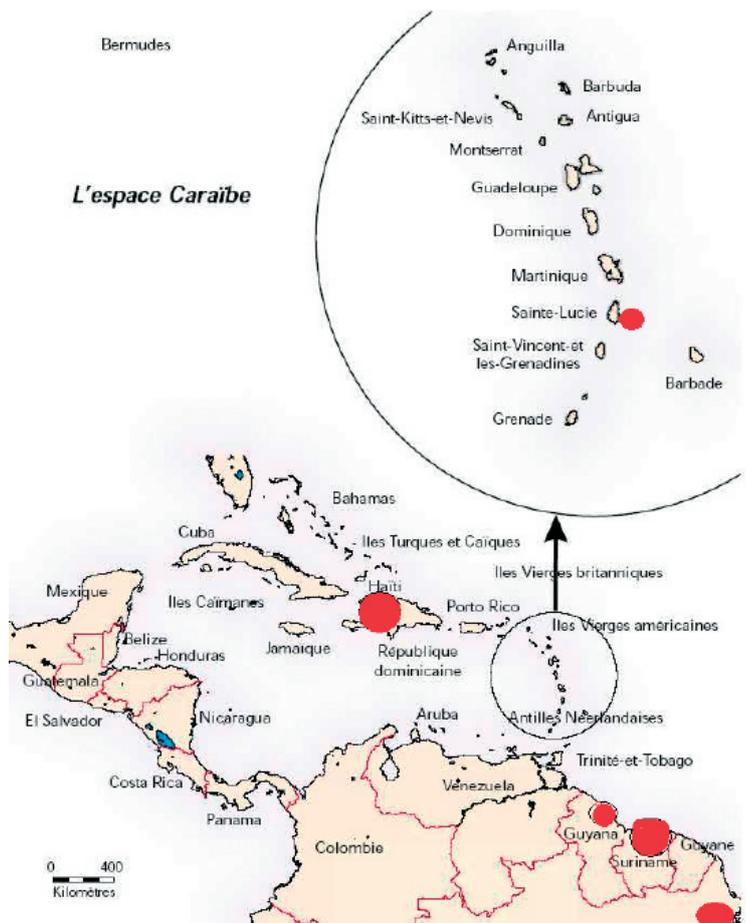
reparti. Pour cette communauté, la Guyane reste relativement attractive de par ses conditions économiques et sociales favorables et sa facilité d'accès.

Il s'agit d'une population jeune et qui compte presque autant de femmes que d'hommes : l'immigration politique, liée à la guerre civile, touche en effet l'ensemble de la population à la différence de l'immigration de travail, qui concerne majoritairement les hommes actifs. Ils ne sont que 6 % à avoir acquis la nationalité française, soit moitié moins que la moyenne. La faiblesse de cette proportion s'explique par le caractère récent de cette immigration, mais également par le mode de vie particulier d'une population centrée sur le Maroni, fleuve frontière entre la France et le Suriname, et qui circule naturellement entre les deux pays.

Rebond de l'immigration haïtienne dans les années 1990

Avec 11 700 personnes, soit 28 % des immigrés, les natifs d'Haïti représentent la seconde communauté immigrée de Guyane. L'immigration en provenance de ce pays, le plus pauvre d'Amérique, a débuté au milieu des années 70. Elle fut particulièrement

forte dans les années 80 du fait des troubles politiques en Haïti. La politique de regroupement familial menée par l'O.M.I. au début des années 90 a permis un rebond de l'immigration haïtienne entre 1990 et 1999 : l'effectif des natifs d'Haïti a augmenté de 40 %. Beaucoup de femmes sont arrivées, tandis que de nombreux hommes ont quitté la Guyane. Les femmes représentent 45 % des immigrés natifs d'Haïti en 1990 et 55 % en 1999. Le caractère récent de ces flux migratoires explique en partie la faible proportion de Français par acquisition : 8 %.



Les cercles sont proportionnels au nombre d'immigrés originaires du pays et présents en Guyane en 1999.
Sources : Logiciel GMT (Wessel et Smith) - OMC Martin Weinelt.

Les Brésiliens arrivent dès les années 1960

En 1999, 7 000 personnes natives du Brésil résident en Guyane. Elles représentent 17 % des immigrés. Arrivées dès 1965, elles ont fui les difficultés économiques de leur pays et profité des grands chantiers liés au spatial. Tout comme la communauté haïtienne, la communauté brésilienne a connu une forte expansion dans les années 90 : l'effectif de natifs du Brésil a augmenté de 29 % au cours de cette période. Elle compte également peu de Français par acquisition (9 %). Grâce au regroupement familial, l'apport migratoire s'est féminisé : les femmes représentaient 42 % des immigrés brésiliens en 1990 et 50 % en 1999.

Guyaniens : 15 % de Français par acquisition

Les 2 400 natifs du Guyana recensés en 1999 forment la quatrième communauté immigrée (6 % des immigrés). Ils sont arrivés principalement à partir de 1980, lors du renforcement des difficultés économiques et de l'aggravation des tensions sociales dans leur pays. Les femmes sont venues nombreuses entre 1990 et 1999, et elles sont désormais majoritaires à 53 % contre 46 % en 1990. À l'image de l'immigration haïtienne et brésilienne, les arrivées de femmes et de jeunes ont permis un accroissement notable du nombre d'immigrés : + 24 % entre 1990 et 1999. Par ailleurs, cette population se caractérise par une proportion relativement élevée de Français par acquisition, soit 15 %.

Chinois et Saint-Luciens, une immigration ancienne

Les communautés immigrées chinoise et sainte-lucienne sont parmi les plus anciennes de Guyane. Les premiers immigrés sont arrivés pendant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Avec chacune 1 300 personnes, elles représentent ensemble 6 % des immigrés.

Les trois quarts des immigrés saint-luciens se sont installés en Guyane avant 1980. Entre 1990 et 1999 on recense plus de départs que d'arrivées ; les effectifs de natifs de Sainte-Lucie ont donc diminué de 17 % au cours de cette période. Ceci explique la moyenne d'âge élevée de ces immigrés : 56 ans en 1999. Près de 6 natifs de Sainte-Lucie sur 10 ont acquis la nationalité française.

Les immigrés chinois sont fortement intégrés dans le système économique local ; en particulier dans le commerce. L'implantation de cette communauté en Guyane est ancienne, mais beaucoup d'immigrés sont arrivés dans les années 90. Ils sont aussi moins nombreux à avoir la nationalité française, environ 20 %.

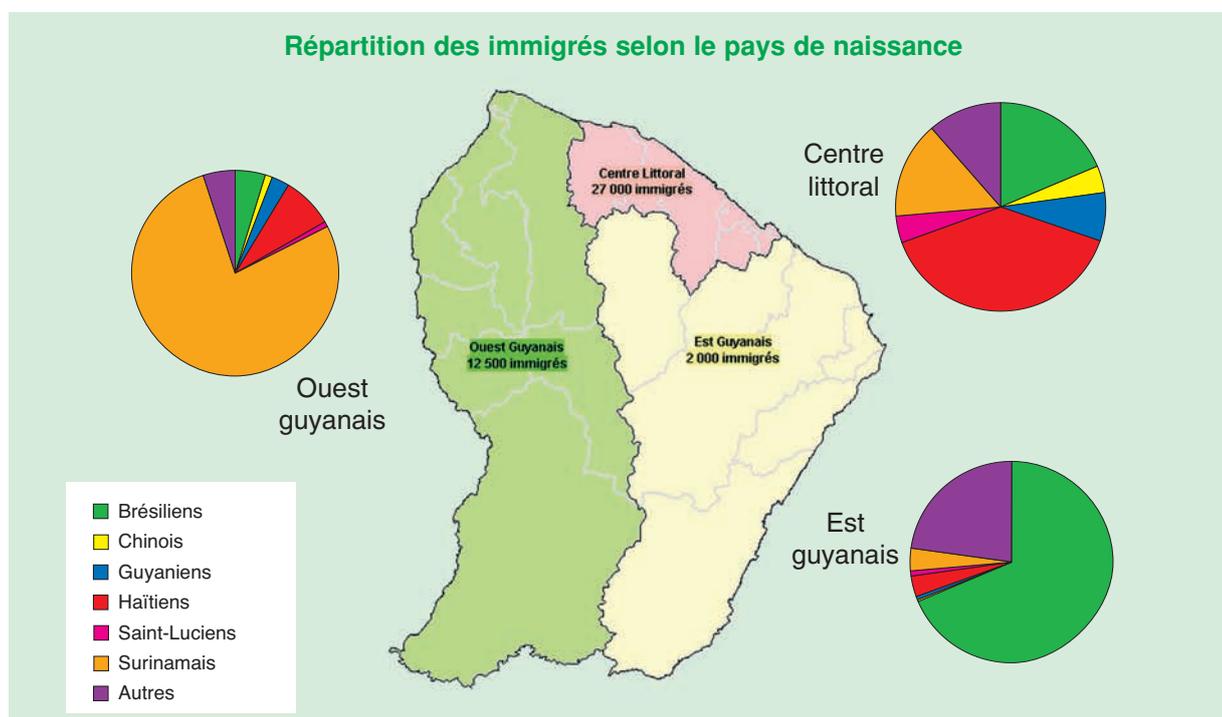
Les Hmongs, une immigration atypique

Chassés du Laos pour des raisons politiques, les Hmongs ont trouvé refuge en Guyane à la fin des années 1970. Ils étaient environ 500 à leur arrivée et sont aujourd'hui plus de 800. Huit sur dix résident dans les communes de Roura (village de Cacao) et de Mana (village de Javouhey). Spécialistes de la culture maraîchère, 80 % des actifs travaillent dans le secteur de l'agriculture. Bien intégrés en Guyane, les deux-tiers ont obtenu la nationalité française. Deux-tiers des Hmongs ont un emploi et seuls 11 % des actifs sont au chômage.

Où vivent les immigrés ?

→ Localisation sur le territoire

Les immigrés s'installent traditionnellement dans les zones les plus peuplées, qui présentent les meilleures perspectives d'emploi. Ils forment donc en général une population très citadine. Ainsi, les deux tiers des immigrés sont installés dans le centre littoral, dont 44 % à Cayenne ou à Kourou. Toutefois, leur part dans la population de cette zone est moindre que dans l'est et l'ouest guyanais. Un habitant du centre littoral guyanais sur quatre est un immigré contre un sur trois dans l'est et l'ouest guyanais.



Plus de 65 % des immigrés habitent dans le centre littoral

Population immigrée par commune en 1999

Communes de résidence		Ensemble de la population	Ensemble des immigrés	Part dans la population immigrée (en %)	Proportion d'immigrés par commune (en %)
Centre littoral (1)		113 335	27 170	65,2	24,0
dont commune de résidence :	Cayenne	50 395	12 604	30,3	25,0
	Kourou	19 074	5 621	13,5	29,5
	Matoury	18 037	4 194	10,1	23,3
	Rémire-Montjoly	15 538	2 812	6,8	18,1
	Macouria	5 049	729	1,8	14,4
Ouest guyanais (2)		37 449	12 498	30,0	33,4
dont commune de résidence :	Saint-Laurent du-Maroni	19 167	6 091	14,6	31,8
	Mana	5 450	2 765	6,6	50,7
Est guyanais (3)		6 006	1 981	4,8	33,0
Ensemble		156 790	41 649	100,0	26,6

Lecture : 30,3 % des immigrés vivent à Cayenne et 25 % de la population de Cayenne est constituée de personnes immigrées.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

(1) Communes de Cayenne, Kourou, Matoury, Remire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Sinnamary, Iracoubo.

(2) Communes d'Awala-Yalimapo, Apatou, Grand Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni, Saül.

(3) Communes de Camopi, Régina, Roura, Ouanary, Saint-Elie, Saint-Georges.

Où vivent les immigrés ?

Les natifs d'Haïti résident dans le centre littoral

Population immigrée par commune et pays de naissance en 1999

Communes de résidence		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname
Centre littoral(1)		5019	1151	2037	10675	1146	4026
dont commune de résidence :	Cayenne	2150	830	1046	5577	711	894
	Kourou	1066	81	168	1509	17	1705
	Matoury	522	87	553	2071	217	530
	Remire-Montjoly	833	85	152	1085	163	235
	Macouria	235	38	49	182	24	133
Ouest guyanais(2)		607	126	356	986	95	9687
dont commune de résidence :	Saint-Laurent-du-Maroni	231	114	193	746	67	4551
Est guyanais(3)		1361	6	10	65	14	76
Ensemble		6987	1283	2403	11726	1255	13789

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

(1) Communes de Cayenne, Kourou, Matoury, Remire-Montjoly, Macouria, Montsinéry-Tonnegrande, Sinnamary, Iracoubo.

(2) Communes d'Awala-Yalimapo, Apatou, Grand Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni, Saül.

(3) Communes de Camopi, Régina, Roura, Ouanary, Saint-Elie, Saint-Georges.

Deux tiers des immigrés dans une commune de plus de 15 000 habitants

La plupart des immigrés résident dans une commune de plus de 15 000 habitants : trois immigrés sur quatre vivent à Cayenne, à Kourou, à Saint-Laurent-du-Maroni, à Rémire-Montjoly ou à Matoury. Leur choix se porte souvent sur Cayenne ; un tiers des immigrés y est installé.

Les différentes communautés ne sont pas réparties de manière uniforme sur le territoire guyanais. Les immigrés chinois sont souvent installés dans une grande commune : 65 % se sont établis à Cayenne. Quant aux natifs de Sainte-Lucie, presque neuf sur dix vivent dans l'île de Cayenne⁴. Natifs du Guyana et d'Haïti sont également concentrés dans l'île de Cayenne : les trois quarts y résident. Les natifs du Suriname sont quant à eux installés à proximité de leur pays d'origine. Ainsi, 70 % résident dans une des communes qui jouxtent le fleuve frontière Maroni⁵ dont 47 % à Saint-Laurent-du-Maroni ou à Mana. Les immigrés natifs du Brésil sont présents sur l'ensemble du territoire mais privilégient les grandes communes : 15 % sont à Kourou et 31 % à Cayenne. Enfin, près de 20 % résident dans l'est guyanais, près du Brésil.

(4) Communes de Cayenne, Matoury et Rémire-Montjoly.

(5) Communes d'Awala-Yalimapo, Apatou, Grand Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni.

(6) Communes d'Awala-Yalimapo, Apatou, Grand Santi, Mana, Maripasoula, Papaïchton, Saint-Laurent-du-Maroni, Saül.

(7) Communes de Camopi, Régina, Roura, Ouanary, Saint-Elie, Saint-Georges.

Forte proportion d'immigrés dans l'est et l'ouest guyanais

En Guyane, 27 % de la population est immigrée : 9 % est native du Suriname, 7 % d'Haïti, 4 % du Brésil, 2 % du Guyana et 2 % de Chine et de Sainte-Lucie. Toutefois, le poids des immigrés dans la population varie d'une zone géographique à l'autre.

La présence immigrée est importante dans l'ouest de la Guyane⁶ où elle représente un tiers de la population, soit 12 500 personnes. Les immigrés sont dans 78 % des cas des natifs du Suriname alors que seulement 16 % sont natifs du Brésil, du Guyana ou d'Haïti.

Dans l'est de la Guyane⁷, la zone la moins peuplée, les immigrés sont aussi nombreux proportionnellement que dans l'ouest ; ils représentent un tiers de la population, soit 2 000 personnes. Les personnes originaires du Brésil y sont les plus nombreuses : 69 % des immigrés sont natifs de ce pays.

Si le centre littoral présente le plus fort effectif d'immigrés (27 200), l'immigration y est toutefois proportionnellement moins forte qu'à l'est ou à l'ouest car elle représente moins du quart de la population. Les natifs d'Haïti composent la majorité de la population immigrée de cette zone soit 39 %, les natifs du Brésil 18 %, les natifs du Suriname 15 %.



Comment vivent les immigrés ?

→ Mode de vie

En Guyane, 80 % des immigrés vivent au sein d'une famille, en tant qu'enfant, membre d'un couple ou parent isolé. Les 20 % restant habitent soit seuls, soit avec d'autres personnes mais sans composer avec eux une famille, soit dans une communauté (caserne, foyer de travailleurs,...). Ce mode de vie concerne principalement les hommes.

La notion de **couple** concerne les personnes s'étant déclarées comme telles, de sexe différent, d'états matrimoniaux quelconques et cohabitant dans un même logement. Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera compté parmi les couples sans enfant. Un couple mixte est un couple constitué d'une personne immigrée et d'une personne non immigrée, mariées ou non.

Une **famille** est constituée soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'un adulte avec un ou plusieurs enfants. L'enfant de la famille est compté comme tel, quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage, avec lesquels il constituerait alors une famille en tant qu'adulte. Les familles dont les membres ne cohabitent pas ne sont pas comptabilisées. On parle de famille « immigrée » dès lors qu'un des parents est immigré.

Un tiers des couples immigrés sont des couples mixtes

En 1999, 18 900 immigrés vivent en couple. Ce mode de vie est fréquent chez les femmes immigrées : entre 15 et 50 ans, 57 % des immigrées habitent avec un conjoint contre 48 % de l'ensemble de la population féminine. C'est une des conséquences du regroupement familial : les femmes qui immigreront rejoignent souvent un conjoint. Les hommes immigrés vivent moins souvent en couple (45 %), ce qui ne signifie pas qu'ils sont moins nombreux à avoir fondé une famille : celle-ci peut être restée au pays.

Parmi les immigrés qui vivent en couple, un sur quatre est en union avec une personne non immigrée. Les femmes immigrées forment plus souvent que les hommes immigrés un couple avec un non immigré (respectivement à 30 % et 14 %).

15 600 familles immigrées

En 1999, la Guyane compte 15 600 familles immigrées auxquelles appartient 63 100 personnes. Sur ces 63 100 personnes, 3 900 sont des chefs de famille monoparentale, 23 300 forment des couples avec ou sans enfant et 35 900 sont des enfants ; il s'agit de mineurs et d'adultes habitant au domicile de leurs parents, quel que soit leur âge.

Un enfant guyanais sur deux vit dans une famille immigrée

Les familles immigrées comprennent non seulement les parents et les enfants immigrés mais également les conjoints et les enfants non immigrés. En réalité, la moitié des personnes qui vivent dans une famille immigrée ne sont pas immigrées elles-mêmes du fait des unions mixtes et des enfants nés en France ; les trois quarts des enfants de familles immigrées sont nés en France.

En Guyane, 51 % des enfants vivent au sein d'une famille immigrée.

Plus d'enfants dans les familles immigrées

Le nombre moyen d'enfants par famille est plus élevé chez les familles immigrées que dans l'ensemble des familles, elles ont respectivement 2,3 enfants en moyenne contre 2.

Ce nombre varie selon l'origine géographique, la structure par âge des communautés immigrées et leur fécondité. En effet, la moitié des familles immigrées surinamaises sont des familles nombreuses (3 enfants ou plus), plus du tiers des familles haïtiennes, brésiliennes et guyaniennes et seulement le quart des familles chinoises et sainte-lucieennes.

La moitié des personnes vivant dans une famille immigrée ne sont pas immigrées

Personnes vivant dans une famille immigrée selon le statut de la personne en 1999

Statut de la personne	Personnes immigrées	Personnes non immigrées	Total
Adulte d'un couple	18 906	4 378	23 284
Adulte d'une famille monoparentale	3 958	-	3 958
Enfant d'un couple	6 663	19 701	26 364
Enfant d'une famille monoparentale	3 008	6 531	9 539
Ensemble des personnes	32 535	30 610	63 145

Lecture : 6 531 enfants de famille monoparentale immigrée ne sont pas immigrés eux-mêmes.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

85 % des familles monoparentales gérées par une femme

Parmi les familles immigrées, 3 900 sont des familles monoparentales. La proportion de ce type de famille apparaît plus faible qu'au niveau régional : 25 % contre 32 %. Au total, 18 % des immigrés font partie d'une famille monoparentale.

Les femmes sont plus souvent que les hommes à la tête d'une famille monoparentale : 20 % des femmes immigrées de 20 à 50 ans contre 3 % des hommes du même âge. Qu'elles soient immigrées ou non, les familles monoparentales sont pour la plupart constituées d'une mère et de ses enfants. Seulement 4 % des immigrés originaires de Chine font partie d'une famille constituée d'un seul adulte avec un ou plusieurs enfants. Cette proportion est de 17 % chez les immigrés natifs d'Haïti, du Suriname, du Guyana et de Sainte-Lucie et de 14 % chez les immigrés brésiliens.

Au total, 9 500 enfants vivent au sein d'une famille monoparentale immigrée, soit le quart des enfants de familles immigrées. En Guyane, un tiers des enfants vit dans une famille monoparentale.

21 % des immigrés ne vivent pas dans une famille

En Guyane, 8 600 immigrés ne sont pas membres d'une famille. Cependant, ils ne vivent pas forcément seuls : 5 000 occupent un logement en compagnie d'autres personnes sans toutefois constituer avec eux une famille et 800 vivent en communauté. La proportion de personnes ne vivant pas au sein d'une famille apparaît plus forte chez les immigrés que pour l'ensemble de la population, ce qui est dû à la plus faible part d'enfants parmi les immigrés. Si l'on se restreint aux 15 ans et plus, les immigrés vivent aussi souvent hors famille que l'ensemble de la population.

Comment vivent les immigrés ?

La cohabitation hors famille fréquente chez les hommes immigrés

Mode de cohabitation selon le sexe en 1999 (en %)

Statut de la personne	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Enfant d'un couple	17,8	14,8	30,5	28,1
Enfant d'une famille monoparentale	8,9	7,3	16,8	15,1
Adulte d'un couple	41,9	48,8	31,1	31,5
Adulte d'une famille monoparentale	2,8	15,8	1,9	12,6
Personne vivant hors famille	28,6	13,3	19,7	12,6
Ensemble des personnes	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 28,6 % des hommes immigrés sont des personnes vivant hors famille.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Les immigrés natifs du Brésil et du Suriname vivent plus fréquemment que les autres hors famille : ils sont environ un quart à le faire, contre moins d'un cinquième chez les natifs de Chine, d'Haïti et du Guyana. Cette proportion est beaucoup plus importante chez les natifs de Sainte-Lucie (un tiers) ; conséquence de l'effectif important de personnes âgées dans ce groupe.

La vie hors famille plus développée chez les hommes que chez les femmes

Ces modes de vie hors famille concernent surtout les hommes immigrés : 29 % d'entre eux ne font pas partie d'une famille contre 20 % parmi l'ensemble des hommes ; cet écart est marqué quel que soit l'âge. La cohabitation avec d'autres personnes est un mode de vie fréquemment adopté : 16 % des hommes immigrés vivent ainsi contre 9 % de l'ensemble de la population masculine. D'autre part, peu d'hommes vivent en collectivité, soit 3 % des hommes immigrés ; proportion comparable à celle de la population masculine régionale. Cette faible proportion s'explique en grande partie par le déficit de foyers d'hébergement en Guyane.

La vie hors famille est peu développée chez les femmes immigrées ainsi que dans l'ensemble de la population féminine : 13 % d'entre elles vivent ainsi. Elles sont peu nombreuses à vivre en colocation (9 %), mais occupent encore moins souvent seules un logement (4 %). Toutefois ces proportions augmentent considérablement à partir de 50 ans. À partir de 60 ans, la proportion de femmes immigrées vivant hors famille et cohabitant avec d'autres personnes dépasse celle des hommes (27 % et 14 %) alors que la proportion de personnes en couple est inférieure. Ceci s'explique par la plus grande longévité des femmes et le fait que leurs conjoints soient souvent plus âgés qu'elles. Après le décès de ces derniers, les femmes sont prises en charge par des parents plus ou moins éloignés ou, un peu plus rarement, se retrouvent seules dans leur logement.

Comment vivent les immigrés ?

→ Logement

En 1999, 18 300 résidences principales⁸ étaient occupées par des ménages d'immigrés. Ces logements accueillent en moyenne davantage de personne qu'au niveau régional. Les immigrés sont aussi souvent propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages.

Des logements plus peuplés

Sur les 46 200 résidences principales recensées en Guyane, 18 300 sont occupées par des ménages dont la personne de référence ou son conjoint sont immigrés. Ces logements abritent un plus grand nombre de personnes : 4,0 contre 3,3 en moyenne en Guyane. Cette différence s'explique par la plus grande taille des familles immigrées, qui comptent 2,3 enfants contre 2,0 en moyenne, et par l'importance de la cohabitation hors famille dans cette population.

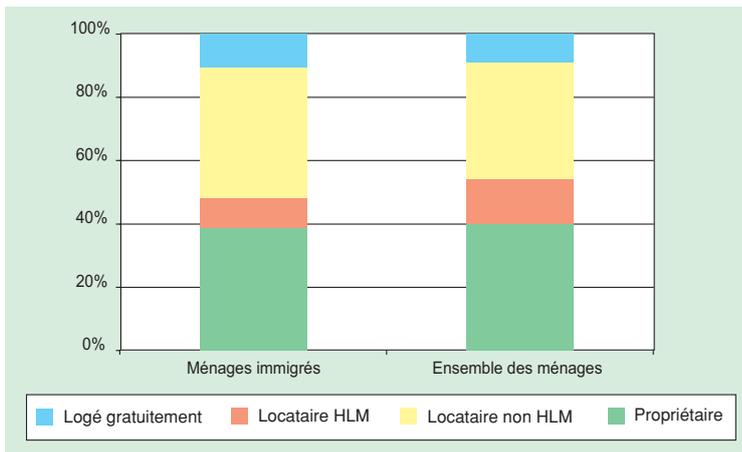
La moitié des ménages sont locataires

En Guyane, 50 % des ménages immigrés sont locataires de leur logement, et 11 % sont logés à titre gratuit. Des proportions similaires à celle de la population régionale. Dans 9 cas sur 10 le logement est loué non meublé, hors HLM. L'offre de logements sociaux est particulièrement réduite en Guyane, et contrairement à ce qui est observé au niveau national, les ménages immigrés sont moins nombreux que les autres à vivre en logement social : 10 % contre 15 % pour l'ensemble des ménages.

Les ménages immigrés sont aussi souvent propriétaires que les autres : 39 %, contre 40 %. Les ménages originaires du Suriname se distinguent : 60 % possèdent leur logement, contre 34 % des Brésiliens et 32 % des Chinois. La part des propriétaires est particulièrement faible chez les natifs du Guyana (24 %) et d'Haïti (21 %).

Les ménages immigrés vivent deux fois plus fréquemment dans une habitation de fortune⁹ : ils sont 8 % dans ce cas, contre 4 % en Guyane.

Statut d'occupation des logements en 1999



Lecture : 39 % des ménages immigrés sont propriétaires de leur logement.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

(8) - Une résidence principale est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par le ménage.

(9) - Une habitation de fortune est un local impropre à l'habitation : baraque de bidonville, roulotte immobilisée, cave, grenier, bâtiment en ruine, etc.

→ Niveau d'études et diplômes

La population immigrée compte une grande proportion de personnes sans diplôme, quel que soit le pays d'origine concerné. Ce déficit de formation ne s'améliore que lentement au cours du temps, et crée des conditions de réussite et d'insertion professionnelle plus difficiles pour les immigrés. Ils sont plus touchés par le chômage, et quand ils travaillent occupent plus souvent des emplois précaires ou peu qualifiés.

Le niveau scolaire des immigrés est faible

Le niveau de formation des immigrés est faible : plus de 8 immigrés sur 10 n'ont aucun diplôme, et moins de 3 % sont diplômés du supérieur. Par rapport à l'ensemble de la population guyanaise, le déficit de formation est important : un peu plus d'un Guyanais sur deux n'a aucun diplôme, et 11 % sont titulaires d'un diplôme universitaire.

La Guyane, qui se caractérise par de faibles niveaux de formation, attire une immigration peu qualifiée : elle compte une très forte pro-

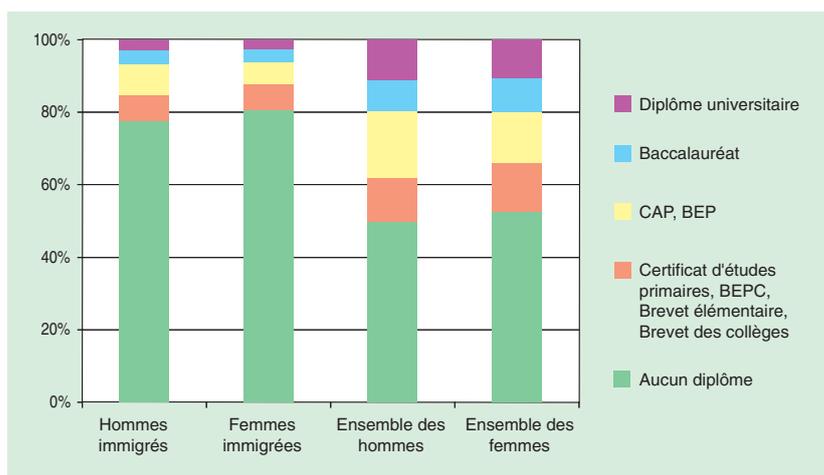
portion de personnes sans diplôme, mais aussi un faible nombre de diplômés du supérieur dans ses rangs : ils étaient moins de 1 000 en 1999.

Ce déficit de formation touche autant les femmes que les hommes : 81 % des femmes et 78 % des hommes immigrés n'ont aucun diplôme.

Les immigrées natives du Brésil se distinguent par un niveau de formation supérieur à celui de leurs homologues masculins. Elles sont plus souvent titulaires du bac ou d'un diplôme supérieur (7 % contre 3 %), et 78 % n'en possèdent aucun, contre 82 % des natifs.

Un niveau d'étude moins élevé, pour les femmes comme pour les hommes

Diplômes des 15 ans et plus selon le sexe en 1999



Lecture : 52,6 % des femmes de Guyane n'ont aucun diplôme ; c'est aussi le cas de 77,7 % des hommes immigrés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

De faibles disparités de niveaux d'étude selon le pays d'origine

Le niveau scolaire des immigrés dépend de leur histoire migratoire, et notamment de leur âge à l'arrivée en France. Il dépend aussi de la qualité du système scolaire et des taux de scolarisation dans leurs pays

d'origine, ainsi que des caractéristiques socioculturelles des populations migrantes. Les immigrés natifs d'Haïti, d'origine francophone et d'immigration ancienne, sont les moins diplômés : 86 % n'ont aucun diplôme ; et à peine plus de 2 % ont un diplôme de niveau bac ou plus. Ceux natifs du Guyana et dans une moindre mesure de Chine et de Sainte-Lucie sont légèrement plus nombreux à disposer d'un diplôme au moins équivalent au bac (entre 5 % et 8 %).

Un niveau de diplôme variable en fonction des origines

Diplômes des 15 ans et plus en 1999 selon le pays de naissance (en %)

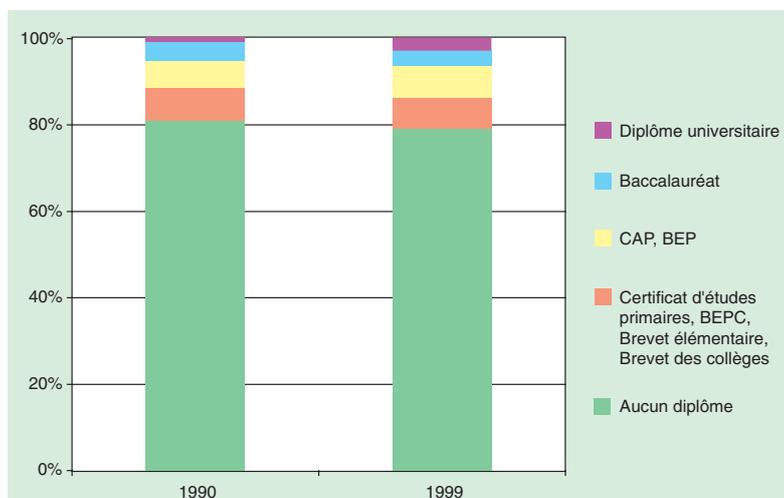
Diplômes	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance						Ensemble de la population
		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname	
Aucun diplôme	79,3	79,9	77,1	72,8	86,1	77,1	84,7	51,2
Certificat d'études primaires, BEPC, Brevet élémentaire, Brevet des collèges	6,9	7,3	11,4	7,6	6,3	7,9	5,7	12,7
CAP, BEP	7,4	7,6	3,6	11,3	5,5	9,9	6,5	16,3
Baccalauréat	3,6	3,8	5,6	6,2	1,6	3,6	1,8	8,8
Diplôme universitaire	2,8	1,4	2,2	2,1	0,5	1,5	1,3	10,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 79,9 % des immigrés natifs du Brésil n'ont aucun diplôme ; 5,6 % des natifs de Chine ont le baccalauréat.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

6 % des immigrés sont titulaires au moins du baccalauréat

Diplômes des 15 ans et plus en 1990 et en 1999 (en %)



Lecture : 79 % des immigrés n'ont aucun diplôme en 1999.

Source : Insee - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Le profil de formation s'améliore lentement

Les écarts de niveau d'études sont marqués d'une génération à l'autre. La proportion de bacheliers est deux fois plus importante parmi les immigrés de 25 à 40 ans que chez leurs aînés (5,1 % contre 2,5 %). Elle reste toutefois deux fois plus faible que celle de l'ensemble des 25-40 ans de Guyane (11,2 %). Globalement, le niveau de formation des immigrés s'améliore depuis 1990 : à l'époque, seulement 0,8 % d'entre eux avaient une formation supérieure contre 2,8 % en 1999 et la part des sans diplôme était de 81 % contre 79 % en 1999.

Les jeunes immigrés surinamais moins souvent scolarisés

Taux de scolarisation en 1999 selon l'âge et le pays de naissance (en %)

Ages	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance					Ensemble des pays sauf Suriname	Ensemble de la population
		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Suriname		
0-3	3,4	1,5	0,0	0,0	11,4	2,7	4,5	5,2
4-6	48,3	56,9	37,5	55,6	55,7	39,7	61,4	81,1
7-11	80,0	89,8	84,2	78,5	90,8	68,1	90,0	92,9
12-16	79,6	88,2	92,9	88,8	93,4	67,8	91,3	91,4
17-24	34,3	31,8	45,2	37,8	56,2	22,9	43,5	46,7
Moins de 25 ans	53,7	58,7	63,5	53,8	72,1	42,9	63,7	64,5
Ensemble	18,2	18,4	11,3	15,6	20,1	20,6	17,0	33,3

Lecture : Entre 7 et 11 ans, 80,0 % des immigrés et 89,8 % des immigrés natifs du Brésil sont scolarisés.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

La scolarisation des jeunes varie selon le pays d'origine

Plus de 7 200 immigrés de moins de 25 ans étaient scolarisés en Guyane en 1999. Leur taux de scolarisation, de 54 %, est inférieur de 11 points au taux régional.

Cet écart est essentiellement dû à la faible scolarisation des jeunes natifs du Suriname. Moins de 43 % fréquentent l'école, alors qu'ils représentent près de la moitié des jeunes immigrés de cette tranche d'âge. Hormis les jeunes Surinamais, les jeunes immigrés sont en moyenne aussi souvent scolarisés que les autres (64 %).

Les moins de 25 ans originaires d'Haïti sont les plus scolarisés ; ils sont 72 % dans ce cas. Ceux originaires de Chine le sont aussi à près de 64 %, et les Brésiliens à 59 %.

A l'inverse, les jeunes immigrés originaires du Guyana et de Sainte-Lucie ne sont que 54 % et 52 % à suivre une formation scolaire.

Pendant la scolarité obligatoire (6 à 16 ans), les jeunes immigrés non surinamais sont très largement scolarisés, à 90 % contre 93 % dans l'ensemble de la population. Les 6-16 ans natifs du Suriname ne le sont eux qu'à 68 %.

Les filles moins scolarisées que les garçons

Les filles issues de l'immigration sont moins fréquemment scolarisées que les garçons (65 % des moins de 25 ans contre 69 %) alors qu'au niveau régional, les filles ont l'avantage : 79 % sont scolarisées, contre 77 % des garçons. Cet écart, qui existe dès l'âge préscolaire, est particulièrement marqué au début du primaire, et après la fin de la scolarité obligatoire à 16 ans.

→ Activité et emploi

Plus de 20 500 personnes sur les 62 500 actifs que compte la Guyane sont des immigrés. Près de 6 sur 10 sont des hommes, mais l'activité féminine progresse fortement. L'écart observé entre les taux d'activité des hommes et des femmes immigrés s'est réduit de 13 points depuis 1990.

Les immigrés occupent généralement des emplois salariés peu qualifiés ou ont un statut d'indépendant. Le chômage des immigrés est plus élevé dans toutes les catégories socioprofessionnelles. La population active immigrée est également plus exposée à la précarité, en particulier les femmes.

Activité et chômage

Taux d'activité : part de la population active dans la population totale âgée de 15 ans ou plus.

Pour une tranche d'âge c'est la part de la population active dans la population totale correspondante.

Taux d'emploi : proportion de personnes ayant un emploi dans la population totale considérée.

Taux de chômage : proportion de chômeurs dans la population active.

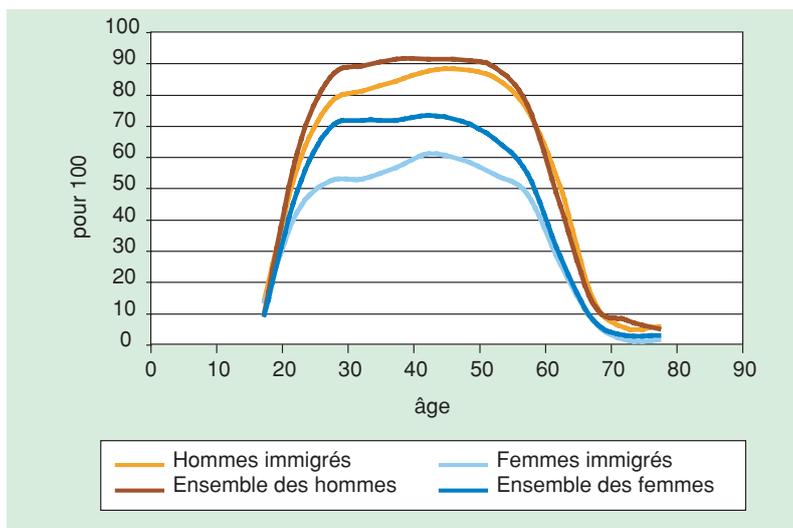
Sont **chômeurs au sens du recensement** les personnes qui se sont déclarées chômeurs ou sans emploi (inscrits ou non à l'ANPE).

Un actif guyanais sur trois est issu de l'immigration

En 1999, le nombre d'actifs immigrés résidant en Guyane s'élève à 20 500 personnes, soit un tiers de l'ensemble des actifs guyanais. La Guyane est la région française qui compte le plus d'immigrés dans sa population active devant l'Île-de-France (18 %) et la Corse (12 %).

Parmi eux, près de 11 000 ont un emploi, et 9 500 se sont déclarés au chômage, soit un taux de chômage de 47 % en 1999 contre 30 % pour la région. La situation des immigrés face au chômage s'est dégradée entre 1990 et 1999. En 1990, leur taux de chômage était nettement plus faible (36 %).

Taux d'activité selon l'âge et le sexe en 1999



Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Forte progression de l'activité des femmes immigrées

En 1999, près de 6 actifs immigrés sur 10 sont des hommes. La part des femmes dans la population active immigrée a cependant augmenté de 11 points depuis 1990, et ces dernières sont aujourd'hui nettement plus nombreuses sur le marché du travail. Le taux d'activité des femmes immigrées est de 46 %, celui des hommes de 67 %.

Les femmes issues des derniers courants d'immigration, ayant un meilleur niveau de formation, se portent plus facilement sur le marché du travail. A l'inverse, avec le recul de l'immigration de travail, le nombre d'hommes immigrés actifs est resté stable (environ

La population active immigrée

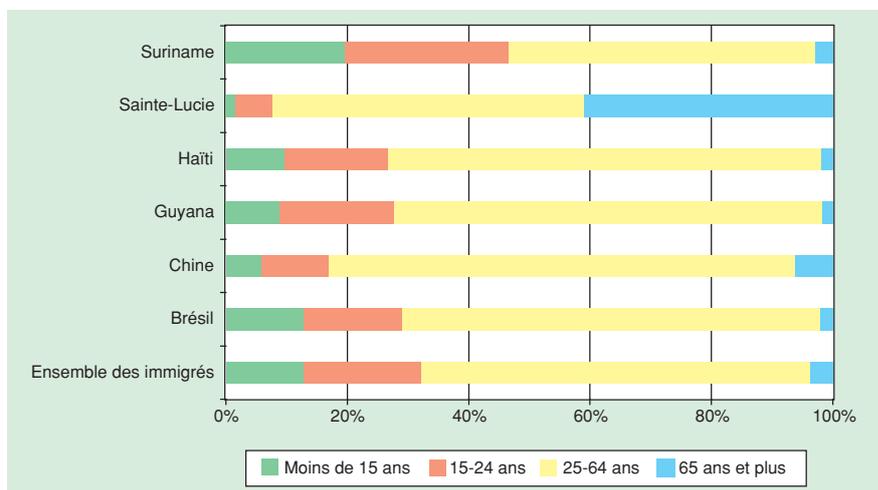
12 000), et leur taux d'activité a chuté sur la période de près de 11 points, alors que celui des femmes augmentait de 3 points.

Entre 1990 et 1999, le taux d'activité des hommes et des femmes immigrés a évolué

de façon opposée. La réduction observée de l'écart des taux d'activité homme-femme, de 14 points, est encore plus marquée que celle enregistrée au niveau national (10 points).

Plus de 80 % d'immigrés d'âge actif

Âge des immigrés selon le pays de naissance en 1999



Lecture : 27 % des immigrés natifs du Suriname ont entre 15 et 24 ans.
Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Caractéristiques de l'emploi selon le sexe en 1999 (en %)

	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Taux d'activité	67,3	46,0	67,9	53,1
Taux d'emploi	41,9	18,5	50,4	34,3
Taux de chômage	37,8	59,8	25,8	35,3

Lecture : le taux de chômage des femmes immigrées est de 59,8 %.
Source : INSEE - Recensement de la population 1999.

Un taux d'activité plus faible qu'en moyenne régionale

En dépit de la progression de l'activité féminine, le taux d'activité des immigrés reste inférieur à la moyenne régionale ; respectivement 56 % et 61 %. Ces taux d'activité sont tous deux en retrait par rapport à 1990 : le taux d'activité régional baisse de 3 points et celui des immigrés de plus de 5 points.

Le taux d'activité en Guyane reste néanmoins supérieur non seulement à celui des antilles mais également au taux national. La Guyane se caractérise en effet par un fort taux d'activité, lié à la jeunesse de sa population.

Conformément à leur poids dans la population, un tiers des actifs immigrés sont haïtiens ; et les trois quarts proviennent d'Haïti, du Surinam et du Brésil. Le taux d'activité des Chinois (70 %), des Haïtiens (64 %) et des Brésiliens (60 %) est supérieur ou égal à la moyenne régionale (60 %). Par contre, seuls 42 % des natifs du Suriname sont présents sur le marché du travail.

Caractéristiques de l'emploi en 1999 selon le pays de naissance (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance						Ensemble de la population
		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname	
Taux d'activité	56,3	60,4	69,5	58,3	64,3	40,1	42,2	60,5
Taux d'emploi	29,8	33,5	64,5	27,9	26,1	27,7	20,1	42,4
Taux de chômage	47,1	44,6	7,2	52,2	59,4	31,0	52,3	30,0

Lecture : le taux de chômage des immigrés natifs d'Haïti est de 59,4 %.
Source : INSEE - Recensement de la population 1999.

L'accès à l'emploi demeure difficile pour beaucoup d'immigrés

Près d'un actif immigré sur deux est au chômage

En 1999, le taux de chômage des immigrés s'élève à 47 %, contre 30 % de la population régionale à la même période. Cette moyenne recouvre de fortes disparités : chez les actifs immigrés, le chômage touche 38 % des hommes (contre 26 % de l'ensemble des hommes actifs) et 60 % des femmes (contre 35 %). Au total, 9 600 immigrés se sont déclarés au chômage, dont 54 % de femmes. Moins présentes sur le marché du travail, ces dernières conjuguent une faible activité et un taux de chômage élevé.

Entre 1990 et 1999, le taux de chômage des hommes immigrés a augmenté de 8 points, en partie en raison des difficultés rencontrées au cours de cette période par le secteur de la construction, l'un des principaux employeurs en Guyane.

Six actifs haïtiens sur 10 au chômage

L'insertion sur le marché du travail varie selon le pays d'origine : 7 % seulement des personnes natives de Chine sont concernées, alors que près de 6 natifs d'Haïti sur 10 sont sans emploi, faisant de cette communauté la plus touchée par le chômage. Les immigrés originaires du Guyana et du Suriname sont également très exposés, avec des taux de chômage supérieurs à 50 %.

Des emplois peu qualifiés et souvent précaires

Dans la région, près de 10 800 immigrés ont un emploi, et 68 % d'entre eux sont des hommes (7 300 hommes et 3 500 femmes). Ils occupent principalement des emplois qui requièrent, dans la plupart des cas, peu de qualification ; 63 % des travailleurs immigrés sont ouvriers ou employés (54 % en Guyane).

La proportion d'agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise est deux fois plus élevée que la moyenne régionale : 28 %, contre moins de 14 %. En particulier, 63 % des natifs de Chine ayant un emploi appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle, souvent en tant que commerçants.

Les immigrés sont moins souvent salariés (62 % contre 77 % en Guyane) ; plus de 19 % sont indépendants, contre 9 % en moyenne. Un travailleur chinois sur quatre et un travailleur surinamais sur trois ont ce statut d'indépendant. Les travailleurs immigrés sont plus exposés à la précarité d'emploi, en particulier les femmes. Plus d'un salarié immigré sur trois occupe un emploi précaire, contre un salarié sur cinq en moyenne. Les femmes sont deux fois plus souvent dans cette situation que leurs homologues non immigrées (40 % contre 21 %), et 24 % d'entre elles sont à temps partiel (contre 9 %).

Environ 300 cadres et professions intellectuelles supérieures sont immigrés. La plupart sont originaires de l'Union Européenne et travaillent dans le secteur spatial. La faible proportion de cadres et de professions intermédiaires parmi les immigrés (moins de 3 %) peut aussi s'expliquer par le fait qu'en Guyane de nombreux emplois relèvent de la fonction publique et ne sont pas pour la plupart accessibles aux étrangers, à l'exception de certains ressortissants de l'Union Européenne.

Les femmes employées, les hommes ouvriers

Hommes et femmes immigrés n'occupent pas les mêmes emplois. Les hommes sont souvent ouvriers (50 %), les femmes majoritairement employées (48 %) et travaillent dans des secteurs très différents.

Les plus gros effectifs masculins se retrouvent dans la construction : plus d'un immigré sur cinq y est employé, soit 1 500 hommes. Le secteur de l'agriculture et de la pêche,

Caractéristiques de l'emploi en 1999 selon le pays de naissance (en %)

	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance						Ensemble de la population
		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname	
Temps partiel *	10,4	6,3	5,4	6,5	16,4	14,4	11,6	5,7
Emplois précaires **	34,2	45,5	14,3	29,4	33,8	25,1	39,1	20,5

* A mi-temps ou moins.

** Apprenti sous contrat, placé par une agence d'intérim, emploi aidé (CES, emploi jeune...), contrat à durée déterminé (CDD, y c. contrat court, saisonnier...).

Lecture : 45,5 % des immigrées salariées natifs du Brésil occupent un emploi précaire.

Source : Insee - Recensement de la population.

La population active immigrée

La moitié des hommes immigrés sont ouvriers

Catégorie socioprofessionnelle des actifs en emploi en 1999 selon le sexe (en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble des immigrés		Ensemble de la population	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Agriculteurs exploitants	8,8	14,5	4,1	4,4
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	17,6	15,8	12,3	5,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3,2	2,1	11,6	7,7
Professions intermédiaires	5,5	7,6	19,0	26,0
Employés	14,7	47,8	22,9	50,9
Ouvriers	50,2	12,1	30,1	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 47,8 % des femmes immigrées en emploi ont le statut d'employée.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

second employeur, occupent près de 1 300 hommes. Avec le commerce (950 hommes), ces trois secteurs concentrent la moitié des emplois. On recense aussi près de 780 hommes immigrés dans le secteur public : 45 % sont des militaires, appartenant en particulier au 3ème REI de la Légion Étrangère stationnée à Kourou.

Les femmes sont employées à 78 % dans le secteur tertiaire, notamment dans les domaines des services aux particuliers, du commerce et de la santé, l'éducation et l'action sociale. Comme pour les hommes, le secteur de l'agriculture et de la pêche est un

employeur important : il arrive en 3ème position.

Les travailleurs immigrés sont représentés dans un nombre limité de secteur et de profession : la part de la main-d'œuvre immigrée dans l'emploi total de ces secteurs est parfois importante.

Les travailleurs immigrés occupent 46 % des emplois des industries agricoles et alimentaires, 47 % des emplois de services aux particuliers 48 % de ceux du secteur construction, et de 62 à 64 % dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche et de l'industrie des biens intermédiaires.

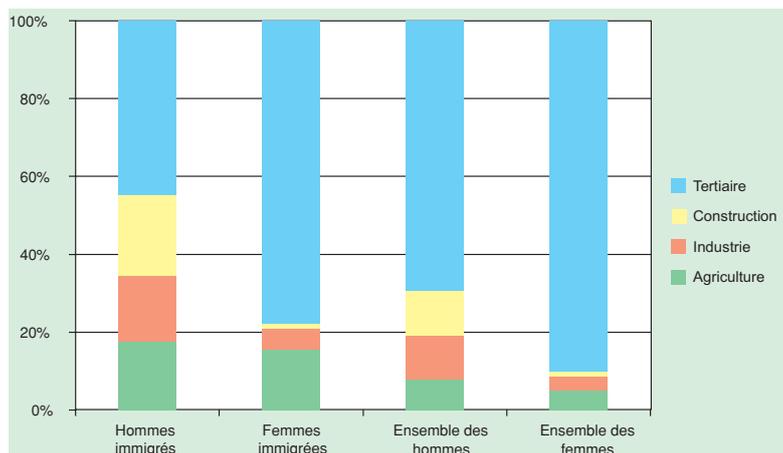
Secteur d'activité des actifs en emploi selon le pays de naissance en 1999 (en %)

Secteur d'activité	Ensemble des immigrés	dont pays de naissance						Ensemble de la population
		Brésil	Chine	Guyana	Haïti	Sainte-Lucie	Suriname	
Agriculture	17,0	7,1	1,2	33,3	10,4	6,7	31,2	6,6
Industrie	13,3	31,8	5,5	12,5	6,2	8,5	15,1	8,1
Construction	14,3	24,2	0,3	12,0	21,9	4,1	9,7	7,5
Tertiaire	55,4	36,9	93,1	42,3	61,5	80,7	44,0	77,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 24,2 % des hommes immigrés natifs du Brésil en emploi travaillent dans le secteur de la construction.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Secteur d'activité des actifs en emploi selon le sexe en 1999 (en %)



Certaines professions se détachent particulièrement : chez les hommes, il s'agit des ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment ou de l'extraction, et des militaires du rang. Les femmes sont employées de maison, personnel d'entretien et de nettoyage, serveuses ou assistante maternelle.

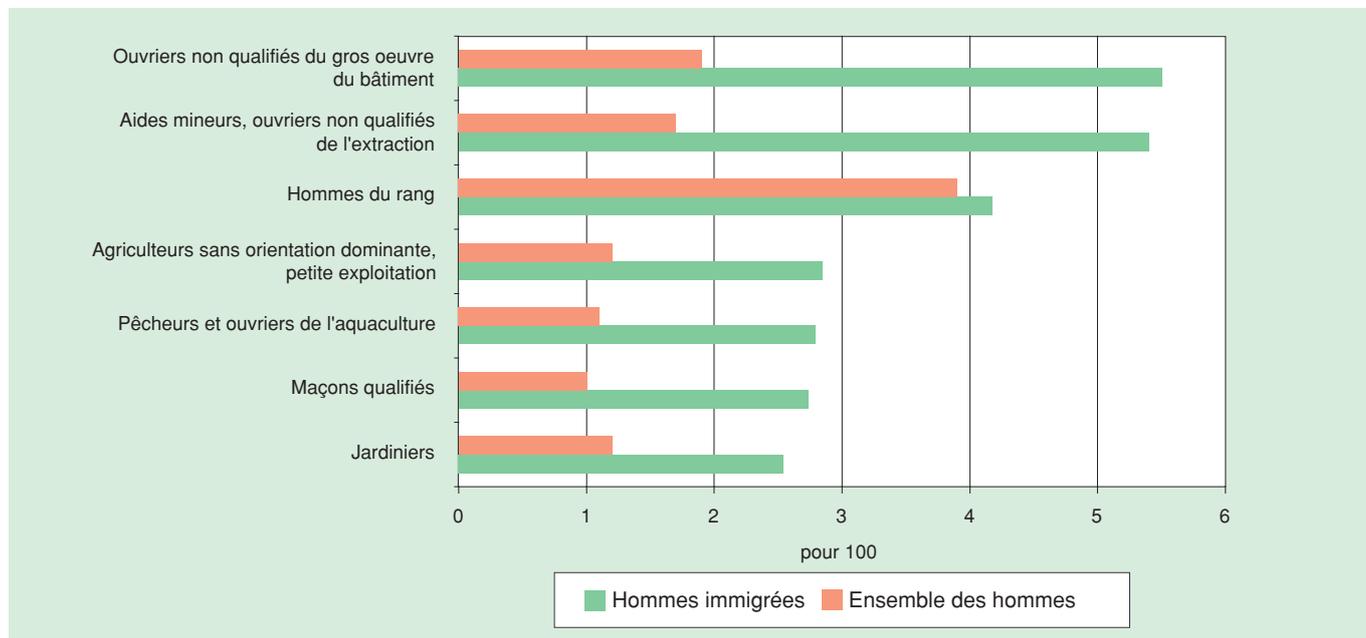
Lecture : 20,4 % des hommes immigrés en emploi travaillent dans le secteur de la construction.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

La population active immigrée

Beaucoup d'ouvriers

Principales professions exercées par les hommes immigrés en 1999*



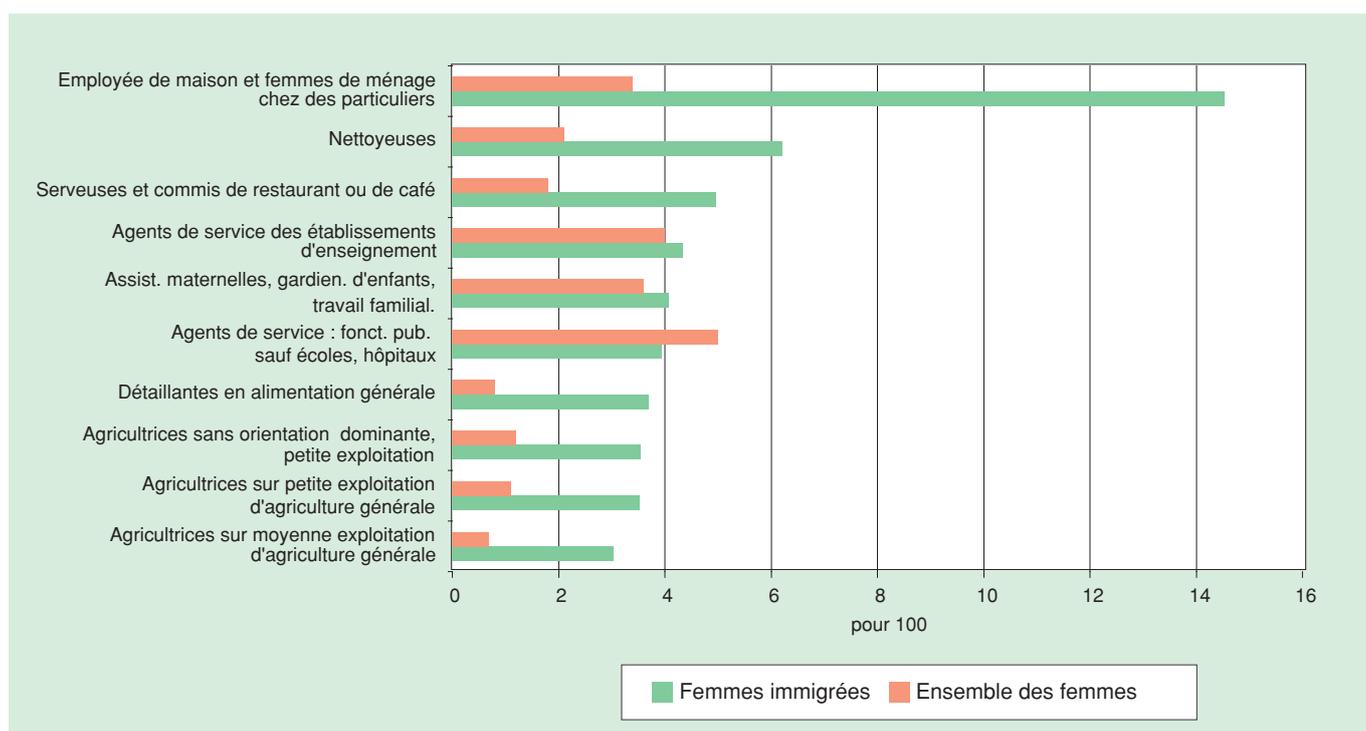
* seuil minimum 2,5 %

Lecture : 2,5 % des hommes immigrés en emploi étaient jardiniers en 1999.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Surtout employées de maison et femmes de ménages

Principales professions exercées par les femmes immigrées en 1999*



* seuil minimum 2,5 %

Lecture : 5 % des femmes immigrées en emploi étaient serveuses, commis de restaurant ou de café en 1999.

Source : Insee - Recensement de la population 1999.

Liste des atlas régionaux des populations immigrées déjà publiés dans le cadre du partenariat INSEE - ACSE

- « Atlas des populations immigrées en Champagne-Ardenne », Insee Champagne-Ardenne - Juillet 2005.
- « Atlas des populations immigrées », Chiffres pour l'Alsace : dossier n° 8 - Insee Alsace - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Rhône-Alpes », Dossiers de l'Insee Rhône-Alpes n° 150 - Juin 2005.
- « Atlas des populations immigrées Midi-Pyrénées », Dossiers de l'Insee Midi-Pyrénées n° 127 - Avril 2005.
- « Atlas des populations immigrées de Lorraine », Économie Lorraine : dossier n° 21 - Avril 2005.
- « L'immigration en Franche-Comté », Insee Franche-Comté - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Auvergne », Insee Auvergne : les dossiers n° 13 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Ile-de-France : regards sur l'immigration », Insee Ile-de-France - Février 2005.
- « Atlas des populations immigrées de la région Centre », Les dossiers de l'Insee Centre n° 6 - Mars 2005.
- « Atlas des populations immigrées en Limousin », Les dossiers de l'Insee Limousin n° 3 - Décembre 2004.
- « Les populations immigrées en Basse-Normandie », Cahier d'Aval n° 68 - Insee Basse-Normandie - Décembre 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Bourgogne », Dimensions : dossier n° 41 - Insee Bourgogne - Novembre 2004.
- « Les populations immigrées en Provence-Alpes-Côte d'Azur », Insee PACA - Juillet 2004.
- « Atlas des populations immigrées en Corse », Insee Corse - Mai 2004.
- « Atlas des immigrés en Bretagne », Insee Bretagne - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées Haute-Normandie », Cahier d'Aval n° 65 - Insee Haute-Normandie - Avril 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Poitou-Charentes », Les Cahiers de décimal n° 45 - Insee Poitou-Charentes - Mars 2004.
- « Atlas des populations immigrées de la région Pays de la Loire », Dossier, n° 8 - Insee Pays de la Loire - Janvier 2004.
- « Les populations immigrées en Aquitaine », Dossier n° 48 - Insee Aquitaine - Janvier 2004.
- « Atlas des populations immigrées Languedoc-Roussillon », Synthèse : repères n° 8 - Insee Languedoc-Roussillon - octobre 2004.

Publications régionales dans la revue de l'INSEE Antiane-Eco

Charrier R., « Guyane, des peuples et des histoires » -

Antiane Eco n° 54 - Insee Antilles-Guyane - Octobre 2002, p. 14-17.

Tartinville S., « Immigration étrangère et natalité : leurs parents sont venus d'ailleurs » -

Antiane Eco n° 36 - Insee Antilles-Guyane - Janvier 1998, p. 34-36

Guengant J. P., « Migrations : moins de départs, plus d'arrivées » -

Antiane Eco n° 22 - Insee Antilles-Guyane - Septembre 1993, p. 30-32.

Hardy-Dessources R., « Le rêve domien des immigrants » -

Antiane Eco n° 14 - Insee Antilles-Guyane - Juin 1991, p. 13-16.

Autres publications

« Les immigrés en France » -

Insee-Références, édition 2005 - Insee - Septembre 2005.

Tavan Chloé, « Les immigrés en France : une situation qui évolue » -

Insee Première, n° 1042 - Insee - Septembre 2005.

Héran F., « Cinq idées reçues sur l'immigration » -

Population et société, n° 397 - Ined - Janvier 2004.

Boëldieu J. et Borrel C., « La proportion d'immigrés est stable depuis 25 ans » -

Insee Première, n° 748 - Insee - Novembre 2000.

Rapport d'activité 2005 de l'OFPPA.

Rapport 2002-2004 de l'Observatoire Statistique de l'immigration et de l'intégration, Haut Conseil à l'intégration, Avril 2006.

→ Du FASILD à l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances

Créé en 1958, le **Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations** (Fasild) est un établissement public national qui a vu sa dénomination changer et ses orientations se transformer pour mieux s'adapter à l'évolution de l'immigration. Le FASILD est chargé de favoriser sur l'ensemble du territoire l'intégration des populations immigrées ainsi que des personnes issues de l'immigration et de contribuer à la lutte contre les discriminations dont elles pourraient être victimes, tenant en particulier à leur race, à leur religion ou à leurs croyances.

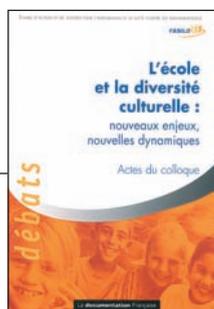
Le FASILD a proposé à La documentation française la création d'une nouvelle collection, qui a pour ambition d'apporter une série d'éclairages sur les problématiques liées à l'intégration et la lutte contre les discriminations. La diffusion d'études, de travaux de recherches, des actes de colloques et de séminaires sont de nature à enrichir et à actualiser l'état des savoirs, mais aussi à éclairer les politiques publiques.

Dans la rubrique Études et recherches, sont parus :

- « *L'accueil à l'école des élèves primo-arrivants en France* » ;
- « *Les discriminations des jeunes d'origine étrangère dans l'accès à l'emploi et l'accès au logement* » ;
- « *Femmes d'origine étrangère* » ;
- « *Jeunes issus de l'immigration : insertion professionnelle ou discriminations ?* » ;
- « *L'exercice du culte musulman en France* » ;

Dans la rubrique Débats :

« *L'école et la diversité culturelle* ».



« *Ecrans pâles ? Diversité culturelle et culture commune dans l'audiovisuel* »



La loi du 31 mars 2006 pour l'égalité des chances crée une Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances. L'agence, qui s'est substituée au Fasild, en maintient et élargit les missions :

- 1. Elle met en œuvre des actions visant à l'intégration des populations immigrées et issues de l'immigration et concourt à la lutte contre les discriminations ;
- 2. Elle contribue à la lutte contre l'illettrisme ;
- 3. Elle contribue à la mise en œuvre du service civil volontaire ;
- 4. Elle participe aux actions en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.



L'ACSE, 209, rue de Bercy, 75585 Paris cedex 12, www.lacse.fr
Tél : 01 40 02 77 01 ou 01 40 02 77 02
Mèl : contact@lacse.fr

Directeur de la publication : René Jean, Directeur interrégional de l'Insee

Rédaction en chef : Élisabeth Lauret

Conception et coordination : Éric Moriame

Rédaction : Éric Moriame, Sandrine Pitot

Maquette : Arte 0590 38 23 23

Impression : RGI 0594 29 60 95

L'Atlas des populations immigrées en Guyane a été réalisé dans le cadre d'une convention entre l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (l'ACSE).

Prix : 8 euros
ISBN : 2-11-063102-3
Code Sage : ATLIM280
Dépôt légal : septembre 2006

